

ÉDITO

Je vais demander au comité syndical qui se réunit le 23 avril de se prononcer sur une nouvelle réforme des statuts. C'est la troisième depuis que j'assume la présidence. La première est dans toutes les mémoires puisque c'est elle qui nous a permis de mettre en place une gouvernance à deux étages avec des collèges territoriaux d'un côté, et un comité syndical restreint de l'autre. La deuxième était motivée principalement par nos besoins de développement du plan de corps de rue simplifié (PCRS). Aujourd'hui, nous visons trois objectifs :

- préciser en premier lieu le périmètre d'activité du syndicat avec notamment le départ de la commune de Freigné, désormais située en Loire-Atlantique, et l'arrivée en sens inverse de la commune déléguée du Fresne-sur-Loire aux côtés d'Ingrandes, et plus généralement la prise en compte de toutes les communes nouvelles ;

- continuer à diversifier notre catalogue de compétences et de services avec notamment l'enjeu de la chaleur renouvelable et celui des systèmes et réseaux communicants ;

- adapter définitivement la gouvernance à la nouvelle carte intercommunale issue du SDCI 2.0, de manière à pouvoir organiser sereinement les élections à l'issue du renouvellement des conseillers municipaux.

Cette nouvelle réforme prouve le dynamisme du syndicat mais nécessite que nous sollicitons à nouveau les conseils municipaux et communautaires afin qu'ils délibèrent en faveur des nouveaux statuts. Ils devront le faire avant l'été dans la mesure du possible, ceci afin de permettre au préfet de prendre un arrêté à l'automne. L'adhésion du plus grand nombre en cette fin de mandature constituerait pour nous un signe de reconnaissance du travail accompli.

Jean-Luc Davy
président du Siéml

RÉSEAU DE BORNES DE RECHARGE SMILÉMOBI

UNE NOUVELLE TARIFICATION ET UNE MOBILITÉ FACILITÉE EN RÉGION !

Le Siéml a installé sur le département un réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques accessibles à tous. 196 bornes maillent le département pour assurer à l'usager la possibilité de recharger son véhicule hors de son domicile à l'occasion de trajets plus longs. Si la majeure partie des recharges est en effet réalisée chez soi, l'existence de bornes publiques est indispensable pour rassurer l'usager - et le futur usager ! - dans ses déplacements. Le réseau SmiléMobi participe en ce sens à l'essor de la mobilité électrique en Anjou avec un nombre de charges qui a d'ailleurs doublé en un an.

Un réseau qui s'adapte...

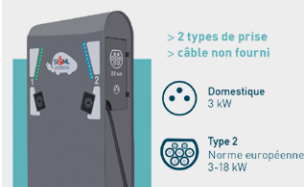
En deux ans, le déploiement du réseau s'est adapté aux évolutions récentes ou annoncées du parc automobile électrique avec des véhicules disposant d'une plus grande autonomie et d'une technologie supportant une charge plus importante. Avec le soutien de la Région Pays de la Loire, 10 bornes rapides ont donc rejoint en 2018 le réseau des 186 bornes normales initialement déployées sur notre département.

... une itinérance régionale et interrégionale facilitée et un tarif unifié et simplifié !

Mais l'électromobilité n'est pas confinée aux seules frontières du Maine-et-Loire ! Après la mise en place de l'itinérance « entrante » permettant à un abonné extérieur d'accéder au réseau SmiléMobi, et l'unification de la tarification sur l'ensemble des bornes publiques en Région, le Siéml et les syndicats d'énergies de Mayenne, Loire-Atlantique et Vendée ont poursuivi leur réflexion pour faciliter la circulation des électromobilistes. Ainsi, depuis le 1^{er} avril, les usagers du réseau SmiléMobi circulant en Pays de la Loire mais aussi en Bretagne peuvent utiliser leur badge pour recharger leur véhicule sur les réseaux de bornes ligériens et bretons. Ils bénéficient également du nouveau tarif unifié, basé non plus sur le temps de charge mais sur le kilowattheure délivré (hors 56). Cette évolution s'inscrit dans l'objectif d'une mobilité électrique partout et pour tous !

smilémob | MODE D'EMPLOI

186 BORNES NORMALES



10 BORNES RAPIDES



COMMENT LOCALISER LES BORNES ?

Sur www.alizecharge.com
ou depuis l'application « Alizé »
téléchargée sur votre smartphone.

POURQUOI ET OÙ S'INSCRIRE ?

Pour bénéficier du tarif préférentiel grâce au badge SmiléMobi en s'inscrivant sur www.alizecharge.com pour seulement 10 euros !

COMBIEN COÛTE UNE RECHARGE ? Selon le kilowattheure délivré.

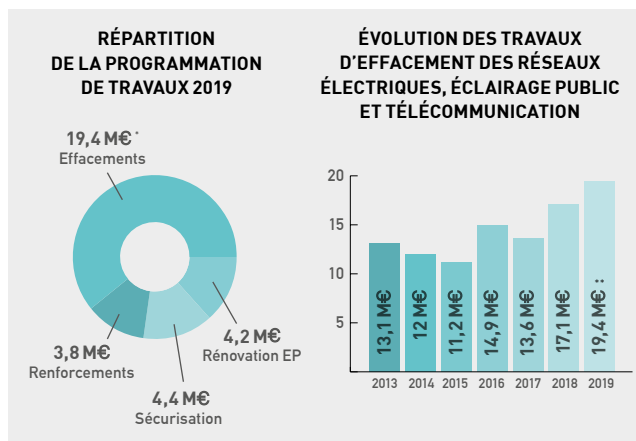


→ EN SAVOIR PLUS SUR SMILÉMOBI

PROGRAMMATION DE TRAVAUX 2019

LES EFFACEMENTS DE RÉSEAU EN HAUSSE

La programmation de travaux de renforcement, de sécurisation d'effacement et de rénovation d'éclairage public pour l'année 2019 a été présentée au dernier comité syndical. Les demandes d'effacement ont augmenté de 10 % en raison du calendrier et de l'accélération des travaux en fin de mandat. Concernant le renforcement, le nombre de postes en contrainte (chute de tension) reste significatif (69 contre 63) avec cependant une nette diminution des postes en très forte contrainte (-18 %). Il est à noter que les chutes de tension supérieures ou égales à 10,2 % seront traitées. Pour rappel, la norme est fixée à 10 %.



* Réseaux électriques, éclairage public et télécommunication
 ** Enveloppe budgétaire

SCHÉMA DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT LUMIÈRE

UNE PREMIÈRE À BEAUPRÉAU-EN-MAUGES !

Le Siéml accompagne Beaupréau-en-Mauges dans l'élaboration de son schéma directeur d'aménagement lumière (SDAL). Ce document de référence définira les grandes orientations et les principes d'éclairage et de mise en valeur de la commune pour les années à venir. Pragmatique et fonctionnel, il doit répondre aux besoins d'aujourd'hui en termes d'économie d'énergie, de sécurité, d'attractivité et de valorisation des espaces. La société Noctabene, missionnée par le syndicat, a finalisé le diagnostic de l'existant (4500 points lumineux, 160 armoires et 150 km de voiries éclairées) et l'analyse des besoins dans les domaines patrimoniaux, environnementaux, réglementaires et techniques. Prochaine étape : la catégorisation des espaces publics en fonction de leurs usages et l'élaboration d'un programme pluriannuel d'investissement en juin. Le SDAL, un document unique pour un éclairage sur-mesure !

→ RÉUNIONS STATUTAIRES / ÉVÉNEMENTS

AGENDA

MAR. 2 AVRIL	Réunion du Bureau délocalisée > Angers
MAR. 2 AVRIL	Réunion territoriale ALM > Siéml
MER. 3 AVRIL	Réunion territoriale Choletais > La Tessoualle
MER. 3 AVRIL	Inauguration borne VAE > Le Lion-d'Angers
LUN. 8 AVRIL	Inauguration borne VAE > Montreuil-Bellay
MAR. 23 AVR.	Comité syndical > Siéml

COMMISSION DE RÉGULATION DE L'ÉNERGIE

DEUX CENTRALES PHOTOVOLTAÏQUES LAURÉATES !

En 2017, le syndicat a fait appel à Vendée énergie pour réaliser les études de faisabilité de deux centrales photovoltaïques au sol, l'une à Tiercé, la seconde à Bourgneuf-en-Mauges, commune déléguée de Mauges-sur-Loire. La commission de régulation de l'énergie, autorité chargée de lancer les appels d'offres, a désigné lauréats ces deux projets. Installées sur des sites de stockage de déchets non dangereux, elles produiront chacune l'équivalent de la consommation de 2000 logements. Initiateur de ces projets aux côtés du Sitcom Loir et Sarthe et de Mauges communauté, le Siéml y participe désormais en tant qu'actionnaire d'Alter énergies. La mise en service des parcs photovoltaïques est prévue fin 2020.

RÉUNIONS D'ANIMATION DES TERRITOIRES

UNE DERNIÈRE SESSION FRUCTUEUSE !

La dernière session des réunions territoriales de la mandature vient de s'achever. Près de 180 élus et agents territoriaux ont participé aux échanges portant sur l'actualité du syndicat et des territoires : programmation de travaux 2019, première ébauche du PCRS, appel à projets de production de chaleur renouvelable (45 dossiers reçus !), groupement d'achat d'énergies et renouvellement du marché de gaz (accord cadre lancé courant avril). Cette session a été l'occasion d'un focus sur certains projets de territoire structurants tels que les centrales photovoltaïques de Bourgneuf-en-Mauges et Tiercé, les projets de méthanisation dans le Douessin et les Mauges ou l'approvisionnement gazier de Lasse. Les négociations du nouveau contrat de concession, la réforme des statuts et de la gouvernance du syndicat ont également fait l'objet de discussions. Une actualité politique dont il sera de nouveau question, en décembre pour le dernier temps fort de la mandature réunissant délégués et partenaires du Siéml !

→ RDV JEUDI 5 DÉCEMBRE À 18 H, SALLE JEANNE DE LAVAL D'ANDARD

